



## **Résumé**

Entertainment One (eOne) est heureuse de soumettre ses priorités et ses recommandations en vue du Budget fédéral de 2017 du gouvernement du Canada.

eOne est le chef de file mondial du divertissement en ce qui concerne la propriété de contenu indépendant et la distribution de films, d'émissions de télévision et de musique. Elle a son siège social ici même au Canada. Nous savons que les industries culturelles représentent une composante vitale de l'économie du Canada.

La principale recommandation adressée au Comité permanent des finances est de faire en sorte que la politique officielle favorise l'exportation de produits culturels canadiens en soutenant les entreprises de production et de distribution canadiennes indépendantes.

## **À propos d'Entertainment One**

Avec des bureaux à Toronto, Vancouver et Montréal, nous sommes le plus grand studio indépendant du Canada et le principal producteur et exportateur de contenu cinématographique, télévisuel et musical en anglais et en français. eOne emploie actuellement au Canada plus de 950 employés à temps plein. Dans le monde, nous avons produit 500 heures de programmation télévisuelle et distribué plus de 200 films en salle au cours de la dernière année.

eOne raconte l'histoire du Canada chaque jour. Vue, entendue et vécue dans chaque région du pays, eOne raconte l'histoire du Canada au pays et à l'étranger, sur toutes les plateformes à la disposition des consommateurs. Chez eOne, nous croyons qu'il est possible de raconter une plus grande partie de l'histoire du Canada au monde entier.

## **L'industrie**

Selon Statistique Canada, la production cinématographique, télévisuelle et vidéo au Canada a produit un revenu d'exploitation d'environ 3,5 milliards de dollars en 2011<sup>1</sup>. En Ontario seulement, la production cinématographique et télévisuelle représente un apport de 1,3 milliard de dollars à l'économie provinciale en 2014 et crée plus de 28 000 emplois directs et indirects à temps plein<sup>2</sup>. Il y a d'autres retombées économiques accessoires dans la chaîne de valeur, notamment dans les secteurs de la construction et de la rénovation par le nombre de plateaux de tournage construits et par le tourisme alimenté par les productions cinématographiques et télévisuelles<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l01/cst01/arts75a-fra.htm>

<sup>2</sup> <http://www.actratoronto.com/advocacy/industry-facts/> [en anglais seulement]

<sup>3</sup> <http://www.nordicity.com/media/2013724dggfjbufnd.pdf> [en anglais seulement]

La force de l'industrie est consolidée par l'aide publique provenant de tous les ordres de gouvernement, qu'il s'agisse d'aménagements municipaux pour le tournage à l'extérieur, des crédits d'impôt provinciaux pour les productions ou des dispositions législatives fédérales qui assurent le maintien d'un contenu canadien à la télévision, au cinéma et sur les ondes.

L'espace de distribution est un domaine négligé de la chaîne de valeur. Il est important que les revenus de biens créés par des Canadiens soient ramenés au Canada et réinvestis dans le système. Le secteur du cinéma et de la télévision joue un rôle important, non seulement sur le plan économique, mais aussi culturel. À ce titre, il est essentiel de maintenir des mécanismes et des réglementations efficaces pour permettre à l'industrie de continuer de croître et de maximiser sa contribution à la croissance générale de l'économie canadienne.

### **Vue d'ensemble des défis**

Une industrie canadienne solide est nécessaire pour garantir que les histoires canadiennes seront vues et entendues pendant bien des années à venir et qu'un solide écosystème du contenu canadien s'épanouit, de l'idéation créative au financement des déficits et, à terme, à l'exploitation mondiale.

Comme de plus en plus d'intervenants étrangers sont présents sur notre territoire, eOne croit qu'il est plus important que jamais d'instaurer des moyens permettant aux entreprises de vente canadiennes de rester en santé et de continuer à jouer un rôle essentiel dans notre industrie en tant qu'exportateur de produits culturels canadiens.

### **Justification**

Notre principale recommandation est d'offrir un encouragement aux producteurs canadiens à trouver des distributeurs canadiens. Une politique officielle qui soutient les entreprises de distribution canadiennes est nécessaire pour que l'industrie télévisuelle canadienne poursuive sa croissance et soit compétitive dans un marché international saturé :

- le contrôle d'une production est essentiellement dicté par le financement;
- en conséquence, le capital de risque canadien équivaut à un plus grand degré de contrôle canadien;
- du point de vue de la chaîne de valeur à long terme, les droits de distribution sont plus précieux que les droits d'auteur;
- en conséquence, dans cette ère de changement où les publics se tournent en masse vers des plateformes numériques pour consommer le contenu comme bon leur semble, il est plus important que jamais que l'écosystème de la production et de la distribution canadien soit symbiotique et soutenu;
- la chaîne de valeur d'une production ne peut être pleinement concrétisée que par l'exploitation, c'est-à-dire la distribution et les ventes à l'international;



- nous croyons fermement que la valeur du contenu créé au Canada devrait rester entre les mains d'entreprises canadiennes pour être réinvestie dans l'écosystème.

### **Proposition**

L'essentiel de la présente proposition vise à établir une relation mutuellement bénéfique entre les secteurs de la production et de la distribution afin de servir de façon optimale l'industrie dans son ensemble à long terme.

Voici notre approche par étape :

- rétablir la politique obligeant les producteurs à offrir d'abord les droits de distribution internationale à une entreprise de distribution canadienne dans les lignes directrices du Fonds des médias du Canada pour les productions dramatiques seulement, avec effet immédiat. Le distributeur canadien devra présenter une offre écrite dans les 15 jours ouvrables suivant la réception du dossier de projet créatif et financier d'un producteur pour son évaluation;
- modifier l'accord de contribution relevant de Patrimoine canadien afin de mettre en œuvre le scénario suivant pour encourager l'innovation et ajouter une marge de manœuvre créative au modèle d'échelle 10/10 : les productions admissibles au Fonds des médias du Canada reçoivent deux « points » lorsqu'elles trouvent une entreprise de distribution canadienne pour vendre les droits internationaux. En échange, le distributeur canadien s'engagera à couvrir une certaine partie du budget.

### **Conclusion**

Entertainment One espère que le gouvernement du Canada appuiera et mettra en œuvre les recommandations formulées dans le présent mémoire prébudgétaire. Nous serions heureux de participer à toute consultation ou à toute possibilité de faire progresser ces dossiers et de travailler à maintenir la force de l'industrie du contenu canadien.